PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 15/04/2025 POLE ADMINISTRATIF
PV N° 25
Présent(e)s : Joël Lévêque Président.
Guilhem Liobet, Nathalie Macari.
Absente :. Gaelle Ginestar Bonnetaud

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs.
Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou d'horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure**.** La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

Rappel :
En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.
Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffit d'avoir l'accord des 2 clubs et d'en informer les districts à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur les dates des vacances scolaires et si il n'y a pas d'autres solutions sur des jours fériés, Pâques, 1 mai et 8 mai. Nos championnats doivent être terminés pour le 18 mai.

Rappel : Aucun report de match demandé au dernier moment (vendredi soir) ne pourra être accepté. Le délai légal étant de 10 jours. Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer réglementairement un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les retards.

Seniors féminines interdistricts

Match N°51776-2 journée 11 poule unique **STE FEREOLE ST HILAIRE (1) – USSEL E.S.(1) :** prévu le 20-04-2025 à 13H00 au stade de Sainte Féréole. Suite accord entre les clubs la rencontre est avancée au 18-04-2025 à 20H15 même stade.

Seniors féminines à 8 D1

Match N°51586-2 journée 17 poule unique **BESSINES-MORTEROLLES (1) – E.S.S. (1) :** suite à la réception du mail de Sussac (ESS) déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant :
BESSINES- MORTEROLLES (1) 3 POINTS 3 BUTS – E.S.S. (1) -1 POINT 0 BUT.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Le club de Sussac (ESS) sera débité de la somme de 75€ pour son forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

Match N°51573-2 journée 14 poule unique **AS SAINT JUST LE MARTEL (1) – CA RILHAC -RANCON (1) :** amende 20€ pour feuille de match non informatisée et incomplète. Non fourniture du rapport FMI en cas de non fonctionnent de la tablette.

Seniors féminines à 8 D2

Match N°53162-2 journée 09 poule B **SAUVIAT FC (1) – PAYS AREDIEN FC (1) :** suite à la réception du mail du Pays Arédien déclarant son forfait, la commission enregistre le résultat suivant : SAUVIAT FC (1) 3 POINTS 3 BUTS – PAYS AREDIEN FC (1) -1 POINT 0 BUT.
Le club du Pays Arédien sera débité de la somme de 75€ pour son forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

Seniors Féminines à 8 D3

RAS

Commission technique

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossiers de labélisation de vos EFF.

Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Challenge U13F Pitch départemental :

Félicitations au club du CA Rilhac-Rancon pour sa victoire et qui représentera notre district à la finale régionale les 10 et 11 Mai à Gujan Mestras (33).
16 équipes féminines se rencontreront sur 2 jours et chaque club représentera une nation qualifiée pour l'Euro Féminin 2025.
Le club du CA Rilhac- Rancon et ses supporteurs représenterons l' Islande.

Coupe Haute -Vienne U15F à 8 1/2 de finale :

Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.
Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée.
Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant:

- 17/05/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 pour les U15F.

En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initialement prévue qui sera retenue.
Validation des dates et lieu des finales. Les horaires seront communiqués ultérieurement.
Les Finales de la coupe Haute -Vienne U13F et U15F à 8 seront le samedi 14 Juin au stade de Beaublanc. Aucune modification de date ou de lieu ne sera acceptée, c'est une journée réservée district.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

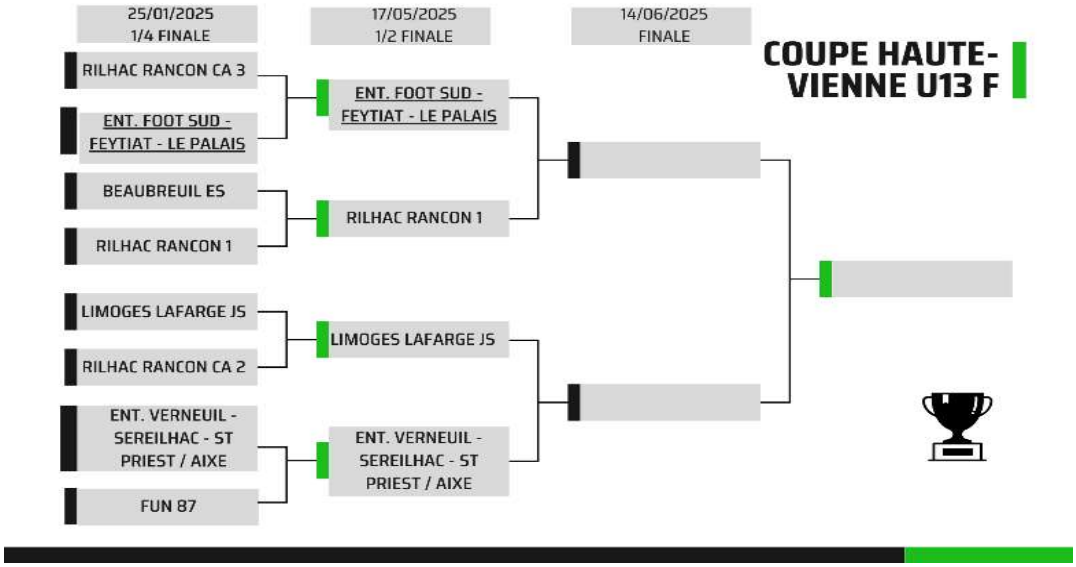

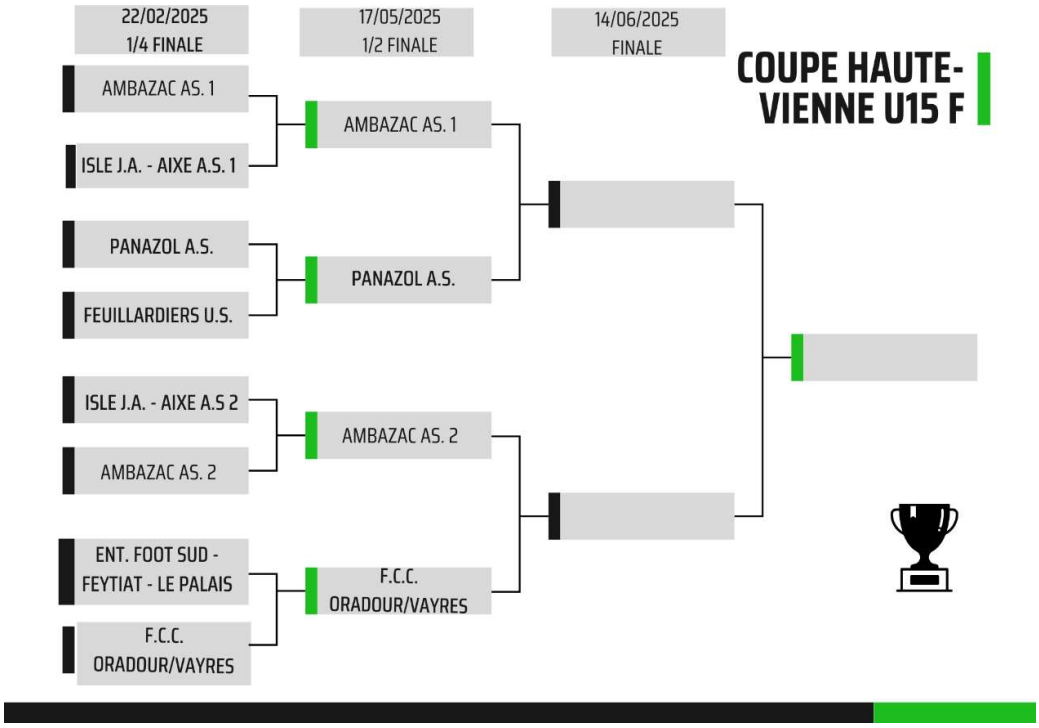

Foot animation U11F – U9F – U7F

La programmation des plateaux en mixité est mise en ligne sur le site du District onglet documents à télécharger.
Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Pour rappel il est impératif de retourner au district les feuilles de plateau avec les feuilles de licences si vous êtes club organisateur au plus tard le mardi .

Challenge U11F :

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane FC, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais sur Vienne.
Toutes les équipes ci-dessus sont engagées pour la finale du challenge U11F .

La finale sera le samedi 7 juin au matin sur le stade d'Aixe sur Vienne et les équipes non présentes seront considérées comme forfait avec application des pénalités financières pour un forfait en finale de coupe.

Coupe seniors

Tirage coupe du Limousin seniors à 11

TIRAGE COUPE DU LIMOUSIN SENIORS FEMININES A 11 1/4 Finale

Rencontres à jouer le	Dimanche 27 avril 2025

Horaire des matchs	15H00

Equipes recevantes	Equipes en déplacement
Occitane F.C	Guéretoise E.S.1
Ent Bessines- Morterolles US / Veyrac US	S.C. Verneuil Sur Vienne S.C.
Rilhac -Rancon C.A.- Couzeix Chaptelat U.S.	Limoges Foot 2
Sauviat F.C	Tulle Foot Corrèze

La rencontre Entente Rilhac -RANCON CA – COUZEIX CHAPTELAT US contre Limoges Foot prévu le 27-04-2025 à 15H00 au stade de Rilhac -Rancon est avancée suite accord entre les clubs au Mercredi 23-04-2025 à 20H00 au Stade Adrien Lacore à Couzeix.

Nous vous rappelons que :

Les rencontres des équipes ci-dessous en coupe du Limousin devront être sur feuille de match papier que vous pouvez éditer sur Footclubs, la FMI ne prenant pas en compte les ententes ponctuelles. De ce fait, aucune pénalité ne sera appliquée pour les rencontres ci-dessous :

L'Entente Bessines-Morterolles/Veyrac US contre Verneuil sur Vienne SC.

L 'Entente Rilhac-Rancon C.A./Couzeix-Chaptelat U.S. contre Limoges Foot 2.

Charge aux clubs recevant d'éditer les feuilles de match papier avant la rencontre.

Coupe de la Haute-Vienne seniors à 8 :

Du fait de la qualification en coupe du Limousin des équipes de CA Rilhac- Rancon, US Couzeix Chaptelat, US Bessines - Morterolles et l'Occitane FC, les ¼ de finales initialement prévus le dimanche 27 avril à 10h15 sont tous reportés au dimanche 4 mai à 10H15.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

TIRAGE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE FEMININES SENIORS A 8 ¼ Finale		
Nouvelle date		Dimanche 04 Mai 2025

Horaire des matchs		**10H15**

Equipes recevantes	**Equipes en déplacement**
U.S. Beaune Les Mines	U.S. Ent-Couzeix-Chaptelat
U.S. Bessines- Morterolles	AM.Franco Portugaise Limoges
C.A. Rilhac-Rancon	A.S. Nexon
Occitane F.C.	AV. Bellac Berneuil St Junien Les Combes

Coupe Haute-Vienne consolante seniors à 8 :

TIRAGE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE CONSOLANTE FEMININES SENIORS A 8 TOUR 2		
Rencontres à jouer le		**Dimanche 27 Avril 2025**

Horaire des matchs		**10H15**

Equipes recevantes	**Equipes en déplacement**
ENT FOOT SUD-FEYTIAT -LE PALAIS	A.S.St Just Le Martel
*U.S. Veyrac	*F.C. Sauviat Sur Vige
U.S. Le Dorat	F.C.C.Oradour Sur Vayres
A.S. Aixe Sur Vienne	A.S.Aiguille Bosmie Charroux

*La rencontre US VEYRAC - FC SAUVIAT SUR VIGE se déroulera le 04/05/2025 à 10H15

Du fait de la qualification en coupe du Limousin des équipes de US Veyrac et FC Sauviat sur Vige leur rencontre est décalée au 4 mai.

Si les clubs souhaitent avancer les dates, il faudra obligatoirement l'accord écrit des 2 clubs et le signaler au district au moins 10 jours avant la date proposée pour validation par Footclubs.

Pour rappel, la date des 1/2 finales est le 25 mai 2025 et les dates des finales Haute Vienne sont le 14 juin et du Limousin le 15 Juin.
Dans le cas où une équipe serait qualifiée pour une des finales de la coupe Haute Vienne à 8 et du Limousin à 11 nous serions dans l'obligation de décaler la finale de la coupe du Limousin au 21 ou au 22 juin.

Opération Toutes Foot saison 3

La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 mai 2025.
Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.
Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noëmie Rouhaut et Olivier Desplat.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL
COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION
DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

CAP JEUNES 2030

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôles pour approfondir avec vous le projet.
La commission féminines a débuté les réunions par pôles pour commencer à préparer la saison prochaine.
Nous vous remercions de l'accueil et de l'état d'esprit constructif et positif réservé lors de ces réunions par pôles.
Les premiers retours sont très encourageants pour l'avenir.

Déclaration des tournois

Nous vous rappelons que les tournois organisés par les clubs doivent faire obligatoirement l'objet d'une demande d'autorisation auprès du district.
Dans le cas contraire, ceux-ci ne seront pas reconnus et ne seront pas pris en compte par le District.
Vous pouvez trouver le formulaire sur le site du District rubrique documents - documents à télécharger - cliquer sur compétitions - demande autorisation de tournoi.

Le président,
Joël Lévêque

La secrétaire de séance,
Guilhem Liobet